

SERVICE IMPOTS DES ENTREPRISES BEAUNE
CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
1 RUE GASTON ROUPNEL CS 30094
21203 BEAUNE CEDEX
03 45 42 19 20
SIE.BEAUNE@DGFIP.FINANCES.GOUV.FR

Mlle ROBERT-BETHUNE CORINNE, merci d'avoir déposé la déclaration de l'entreprise SAS CPA ET FILS INVEST, SIREN 931 570 253.

Cet accusé de réception est délivré et signé électroniquement par l'Administration fiscale. Il établit que vous avez déposé votre déclaration aux jour et heure indiqués dans la rubrique « Date de dépôt ».

Cet accusé de réception est opposable à l'administration à condition que les informations contenues dans le cadre intitulé « Accusé de réception signé » ci-dessous soient conservées sans aucune modification.

La loi ESSOC du 10 août 2018 généralise le principe du droit à l'erreur pour les usagers de l'administration.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur impots.gouv.fr puis rubrique « Droit à l'erreur ».

ACCUSÉ DE RÉCEPTION SIGNÉ

Informations sur le document signé

Procédure : Déclaration de Impôt sur les sociétés

Formulaire principal : 2572

Période déclarée : 01/01/2025 au 31/12/2025

Date limite de dépôt : 15/05/2026

Numéro de dépôt : IS-2026110-0000000198328402

Date de dépôt : 20 avril 2026 à 15:07:04 (heure de Paris)

Désignation du soumissionnaire : SAS CPA ET FILS INVEST

Identifiant du soumissionnaire : 931 570 253

Désignation du signataire : ROBERT-BETHUNE CORINNE

Synthèse des éléments déclarés : 12 Montant Total de l'excédent : 5507

14 Remboursement d'excédent de versement demandé : 5507

Signature de l'administration

Désignation : DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES - Production
(certificat n° 3294707197297601309088879309)

Signature numérique : VQKT4XF8THuoKS3rwo+armPsORpje/Sg06vApn1y+vuhImuoVqGHAqVEwExYO8abwY1hE78+d+2D16huR3UIx4jHr7YwFz1IksaDJm/3Vmz2555MzVNryPenWWA/5y50TY1ej7KrmvgW08dq/HzyNbV1DDMUfKvCy/eBD9zVy8GCa6bI/0opV6trhc1g949v5Zbf109W9YtshQMa1llyoE+7dKJp1Gj+EjntO14Q+HA1ij2Y/O4qrAeW64nDV7f/c2FU1SG93COHzY6H8vFU9f6FUx71POeUjL1WakuTMCmd+LYM/SvZfplXYtlqALbY901upuayHcykqgeVmrieQ==